

ETAT DES FRAIS DES COMMISSAIRES ENQUETEURS

N° d'enquête :	NOM	PRENOM
Commission d'enquête : OUI / NON	Adresse	
Composition de la commission d'enquête : Nombre de membres / Nom du Président :	Adresse courriel	
	N° de tél fixe	
Date / responsable/ n° de l'arrêté prescrivant l'ouverture de l'enquête / intitulé de l'enquête (cf arrêté ouverture) :	N° de tél mobile	
	Assujettissement TVA : OUI / NON	
Siège de l'enquête :		
Recours à un registre dématérialisé : OUI / NON		
Dates de l'enquête : Du		
Prolongation de l'enquête : OUI NON Si oui, du		

Nota : pensez à signaler tout changement de vos coordonnées

1- VACATIONS (arrêté du 19 juillet 2019 / article R.123-25 du code de l'environnement)				
EXAMEN DU DOSSIER		Durée en heures		
Etude du dossier				
Recherches documentaires				
ORGANISATION DE L'ENQUETE PUBLIQUE				
RÉUNIONS ET VISITES	Dates	Durée en heures	Distance (Km)	
Visites des lieux				
Réunions et rencontres préparatoires				
Réunions de la commission d'enquête (le cas échéant)				
Autres				
DEROULEMENT DE L'ENQUETE PUBLIQUE				
PERMANENCES EFFECTUÉES	Dates	Durée en heures	Distance (Km)	
Permanence 1 :				
Permanence 2 :				
Permanence 3 :				
Permanence 4 :				
Permanence 5 :				
Permanence 6 :				
RV / auditions (expert, PPA,associations,...)				
RÉUNIONS publiques d'information et d'échanges				
RÉDACTION de CR de réunions, réunions publiques, réunions de commissions...				
PROLONGATION DE L'ENQUÊTE : permanences supplémentaires				

DÉPLACEMENTS			
Nombre de Km parcourus			
Temps total passé en déplacement en heures * (y compris transport en commun)			
* indemnité à hauteur de la moitié du temps réel de déplacement			
PARTICIPATION DU PUBLIC			
Nombre de personnes reçues en permanence :			
Nombre d’observations émises :			
écrites : registre papier / registre dématérialisé / courrier postal / courriel			
orales :			
nombre de pétitions : / nombre de signataires			
ANALYSE DES OBSERVATIONS RECUEILLIES PENDANT L'ENQUETE PUBLIQUE/ RÉDACTION DU PV DE SYNTHESE/ REDACTION DU RAPPORT D'ENQUETE ET DES CONCLUSIONS MOTIVEES		Durée en heures	Distance (Km)
Analyse des observations et avis			
PV de synthèse (élaboration, remise)			
Analyse du Mémoire en réponse du Maitre d'Ouvrage			
Elaboration du rapport, des conclusions et avis			
AUTRES (Précisez) :			

Total heures de vacations :	
-----------------------------	--

2 - FRAIS DE DÉPLACEMENT (arrêté du 26 février 2019 modifiant l'arrêté du 3 juillet 2006)
:

Nombre de km parcourus	
Immatriculation	
Puissance du véhicule	
Péages : <i>sur justificatifs</i>	
Parking : <i>sur justificatifs</i>	
Frais de transport en commun : <i>sur justificatifs</i>	

Total frais de déplacement :	
------------------------------	--

Tableau rappel tarifs indemnités km et autres véhicules

Puissance fiscale du véhicule	Jusqu’à 2 000 KM	de 2 001 à 10 000 KM	Au-delà de 10 000 KM
de 5 CV et moins	0,32 €	0,40 €	0,23 €
de 6 CV et 7 CV	0,41 €	0,51 €	0,30 €
de 8 CV et plus	0,45 €	0,55 €	0,32 €

3 - DÉBOURS (arrêté du 11 octobre 2019 modifiant l'arrêté du 3 juillet 2006)

	Nombre	Montant
Impressions, consommables et amortissement du matériel informatique : <i>sur justificatifs / en l'absence de justificatifs, un forfait de 50€ global sera appliqué</i>		
Frais postaux et affranchissement : <i>sur justificatifs</i>		
Repas : <i>sur justificatifs</i>		
Nuitées : <i>sur justificatifs</i>		
Autres (précisez)		

autres pièces sont à joindre : carte grise véhicules, RIB

Tableau rappel frais hébergement et repas

	France métropolitaine			Outre-mer	
	Taux de base	Grandes villes et communes de la métropole du Grand Paris	Commune de Paris	Martinique, Guadeloupe, Guyane, Réunion, Mayotte, St-Pierre-et-Miquelon, St-Barthélemy, St-Martin	Nouvelle-Calédonie, Wallis et Futuna, Polynésie française
Hébergement	70 €	90 €	110 €	70 €	90 € ou 10 740 F CFP
Repas	17,50 €	17,50 €	17,50 €	17,50 €	21 € ou 2 506 F CFP

Total débours :	
-----------------	--

Difficultés particulières à signaler / observations / commentaires :